



TOURNOI National B DE BRETEUIL WG TT

**Halle des Sports
25, rue Général Leclerc
60120 BRETEUIL**

REGLEMENT

Dimanche 19 Avril 2026

Les tableaux et horaires :

NL : Non licenciés/loisir	15h00
A : Poussin/Benjamin	13h00 (<i>Poules</i>)
B : Inférieur à 600 pts	08h30 (<i>Poules</i>)
C : Inférieur à 800 pts	10h00 (<i>Poules</i>)
D : Inférieur à 1000 pts	08h30 (<i>Poules</i>)
E : Inférieur à 1200 pts	11h30 (<i>Poules</i>)
F : Inférieur à 1500 pts	10h00 (<i>Poules</i>)
G : Inférieur à 1800 pts	11h00 (<i>Poules</i>)
H : Inférieur à 2100 pts	13h00 (<i>Poules</i>)
I : Open féminin	14h00 (<i>Poules</i>)
J : Open	15h00 (<i>Poules</i>)

ART.1 : Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés (licence compétition) de la saison 2025/2026 et aux non-licenciés ou licenciés loisir pour le tableau NL (voir l'**ART.11**). Les tableaux A à J se déroulent selon les règles de la FFTT.

ART.2 : Les parties des tableaux se jouent au meilleur des 5 manches.

ART.3 : Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans un maximum de 2 tableaux + tableau OPEN. Le nombre d'inscrits par tableau est limité à 60 joueurs ou joueuses. **Il est interdit de s'inscrire dans deux tableaux commençant au même horaire.**

ART.4 : Les dames sont admises dans tous les tableaux en fonction de leurs points au classement officiel FFTT.

ART.5 : Le pointage est effectué jusqu'à 30 minutes avant l'horaire de début de chaque tableau. Au-delà le joueur est considéré absent.

ART.6 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ART.7 : Une tenue et un esprit sportif sont de rigueur. Dans le cas contraire, les organisateurs, en accord avec le juge arbitre, se réservent le droit d'exclure tout joueur du tournoi.

ART.8 : Le joueur vainqueur de sa partie est tenu de ramener le résultat ainsi que la balle à la table d'arbitrage. Tout joueur doit obligatoirement arbitrer la rencontre pour laquelle il est désigné ; en cas de refus, il est simplement éliminé du tournoi sur l'ensemble des tableaux dans lesquels il est inscrit.

ART.9 : Pour tous les tableaux, des poules de 2 ou 3 joueurs ou joueuses sont établies.

Le joueur terminant 3^{ème} de sa poule est éliminé. La compétition se déroule ensuite par élimination directe.

ART.10 : Pour le tableau Poussins/Benjamins (A), seuls les joueuses ou joueurs de catégories poussins et benjamins, Licenciés FFTT, peuvent participer à ce tableau.

ART.11 : Le tableau non licenciés (NL) est ouvert aux joueuses et joueurs non licenciés (un pass tournoi est créé au moment de l'inscription), un questionnaire santé devra être rempli avant le début des rencontres. IL est également ouvert aux joueuses et joueurs avec une licence loisir de la saison.

ART.12 : Les dotations et récompenses, d'un montant total de 2000 €, **peuvent être modifiées si le nombre des inscriptions par tableau est inférieur à 30 joueurs.**

ART.13 : Les droits d'inscription du tableau A et NL sont de 5 €, pour les tableaux B à I sont de 8€ et le tableau J à 9€.

ART.14 : Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le **vendredi 17 Avril 2026 à minuit:**

⇒ soit en ligne par le site :

aaebreteil.fr

ou par le QR Code

⇒ soit auprès de **Lambert Gilles**

gilles130613@gmail.com



ART.15 : Le tirage au sort des poules a lieu le **samedi 18 Avril 2026 à 12h à BRETEUIL.**

ART.16 : Le tournoi est homologué sous le numéro : N°

ART.17 : Les organisateurs peuvent avec l'accord du juge arbitre apporter au présent règlement toutes les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Les réclamations ne sont recevables que par le juge arbitre qui, après examen immédiat, rend les décisions sans appel.

ART.18 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels ainsi que pour toutes disparitions d'effets personnels.

ART.19 : Il n'y a pas d'interruption le midi, une restauration est proposée sur place.

ART.20 : La compétition se joue avec des balles 3 étoiles de la marque CORNILLEAU plastiques homologuées ITTF fournies par les organisateurs. Le tournoi se joue sur 30 tables 640 CORNILLEAU.

ART.21 : Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en est l'auteur.

ART.22 : Le juge arbitre du tournoi est **Mr ZARITA Frédéric.**

Sportivement.

Le Comité d'organisation